

Lieu :

L'accueil de jour est situé au rez-de-chaussée du bâtiment Chartreuse du Centre Hospitalier, dans des locaux neufs adaptés et sécurisés.



Il est possible de visiter notre accueil de jour avant votre venue.

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi
de 9 heures à 16 heures.

Renseignements :

Mme FONTAINE, psychologue.
Mme VESIN, cadre de santé.

Téléphone : 04 76 07 30 30.

L'accueil de jour s'intègre à l'activité gériatrique du Centre Hospitalier de Tullins :

- Accueil de Jour,
- Unité de Soins de Longue Durée,
- Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes
- Service de Soins Infirmiers à Domicile.

Il s'inscrit par ailleurs dans la politique nationale d'aide au maintien des personnes âgées à domicile.



Centre Hospitalier
18 Boulevard Michel Petret
38210 TULLINS

ENR INFO 014



Accueil de Jour

« *La rose des temps* »

Centre Hospitalier de Tullins



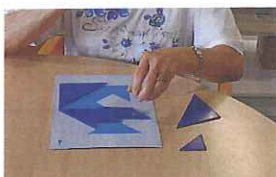
Les personnes accueillies :



L'accueil de jour s'adresse aux personnes âgées atteintes de maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées : troubles de la mémoire, des savoir-faire, du langage.

Elles ont plus de 60 ans et vivent à domicile.

Le diagnostic et une évaluation de ces troubles devront avoir été réalisés par un médecin spécialiste (gériatre, neurologue ou psychiatre).



L'accueil de jour est une structure de proximité qui convient aux personnes vivant dans la région de

Tullins ou dans le pays Voironnais.

Après la décision de la commission d'admission, avec le consentement de la personne accueillie et avec sa famille, nous élaborons un projet de prise en charge.

Ce projet individuel est régulièrement réévalué. Il est ainsi proposé différentes activités en fonction des capacités et des envies de la personne accueillie.



Les objectifs :

Les objectifs et les missions de cet accueil de jour psycho-gériatrique sont :

- ❖ le **maintien de l'autonomie** en stimulant au moyen d'activités thérapeutiques et occupationnelles les capacités intellectuelles et physiques
- ❖ le **maintien de liens sociaux** en rompant la monotonie du quotidien et en permettant des rencontres
- ❖ **la prévention et la détection de troubles liés à la pathologie** tel que les troubles alimentaires, les troubles comportementaux et les troubles physiques
- ❖ **le soutien et l'aide « aux aidants familiaux »**

Une prise en charge régulière peut permettre aux personnes accueillies de rester le plus longtemps possible à domicile.



La prise en charge financière :

Le tarif hébergement est de 16,51 € par jour (pour 2012), à la charge de la personne âgée ou de sa famille. Ce tarif tient compte d'une dotation de l'agence régionale de santé (ARS) pour les frais de transport égale à 11,16 €.

A cela s'ajoute le tarif dépendance, variant selon le degré de dépendance de la personne âgée :

GIR 1-2 : 23,26 €
GIR 3-4 : 14,76 €



Le montant des frais peut être en partie pris en charge par le conseil général via le versement d'une aide financière : l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA).

Une équipe :

Les soins d'aide sont dispensés par une équipe pluridisciplinaire :

- Aide médico-psychologique
- Art-thérapeute
- Psychologue
- Animatrice
- Cadre de santé
- Educateur



d'activités physiques adaptées

- Intervenant en relation bien-être